

MOTIF D'ABSENCE du / / au / /

| | |
|----------------------------|----------|
| Nom et prénom de l'élève : | Classe : |
|----------------------------|----------|

Je soussignéatteste que mon enfant :

- n'a pu venir ce(s) jour(s) à l'école pour la raison suivante :
 - Maladie de l'enfant AVEC un certificat joint
 - circonstance exceptionnelle (problèmes familiaux, de transport ou de santé) à expliquer ci-dessous :
.....
.....
- est arrivé en retard à l'école pour la raison suivante :

Signature Direction :

Signature parent(s) :

Approbation du directeur : oui - non

Motif d'approbation ou de refus :

Motif à rentrer à l'école dans les délais légaux (au retour de l'enfant ou au 4^{ème} jour d'absence au + tard)

Seront notamment considérées comme NON JUSTIFIÉES les absences :

- Dues à l'anticipation ou à la prolongation de congés officiels
- Non suffisamment expliquées (le motif « raisons familiales » doit être précisé)

Conformément aux circulaires le lui imposant, la Direction se doit d'avertir le Service de l'Obligation scolaire après 9 demi-jours d'absences injustifiées.

MOTIF D'ABSENCE du / / au / /

| | |
|----------------------------|----------|
| Nom et prénom de l'élève : | Classe : |
|----------------------------|----------|

Je soussignéatteste que mon enfant :

- n'a pu venir ce(s) jour(s) à l'école pour la raison suivante :
 - Maladie de l'enfant AVEC un certificat joint
 - circonstance exceptionnelle (problèmes familiaux, de transport ou de santé) à expliquer ci-dessous :
.....
.....
- est arrivé en retard à l'école pour la raison suivante :

Signature Direction :

Signature parent(s) :

Approbation du directeur : oui - non

Motif d'approbation ou de refus :

Motif à rentrer à l'école dans les délais légaux (au retour de l'enfant ou au 4^{ème} jour d'absence au + tard)

Seront notamment considérées comme NON JUSTIFIÉES les absences :

- Dues à l'anticipation ou à la prolongation de congés officiels
- Non suffisamment expliquées (le motif « raisons familiales » doit être précisé)

Conformément aux circulaires le lui imposant, la Direction se doit d'avertir le Service de l'Obligation scolaire après 9 demi-jours d'absences injustifiées.

Certificat médical

- Un certificat médical établit le fait d'une indisposition ou d'une maladie de l'élève. Le certificat médical doit être établi pendant la période d'absence de l'élève, condition sine qua non pour le valider.
- Plusieurs éléments doivent en outre obligatoirement figurer sur le certificat médical pour que celui-ci puisse être validé :
 - o le nom et le prénom du médecin,
 - o le nom et le prénom du patient,
 - o la date de début de l'incapacité et la durée de celle-ci,
 - o la signature et le cachet du médecin,
 - o la date du jour de l'examen
 - o la certification du médecin sous le libellé "avoir reçu et examiné ce jour".

Dans tous les autres cas, le chef d'établissement a l'obligation de refuser le certificat médical et de déclarer les absences comme injustifiées.

Merci pour votre collaboration.

Certificat médical

- Un certificat médical établit le fait d'une indisposition ou d'une maladie de l'élève. Le certificat médical doit être établi pendant la période d'absence de l'élève, condition sine qua non pour le valider.
- Plusieurs éléments doivent en outre obligatoirement figurer sur le certificat médical pour que celui-ci puisse être validé :
 - o le nom et le prénom du médecin,
 - o le nom et le prénom du patient,
 - o la date de début de l'incapacité et la durée de celle-ci,
 - o la signature et le cachet du médecin,
 - o la date du jour de l'examen
 - o la certification du médecin sous le libellé "avoir reçu et examiné ce jour".

Dans tous les autres cas, le chef d'établissement a l'obligation de refuser le certificat médical et de déclarer les absences comme injustifiées.

Merci pour votre collaboration.